

Les territoires et les acteurs nationaux votent pour le vélo. Vous Président-e, êtes-vous à leurs côtés ?

Les Départements & Régions Cyclables dévoilent la liste des signataires de la Déclaration « Les Territoires à vélo, pour une vision partagée de la France à vélo en 2030 ». Co-rédigée avec les organismes nationaux représentatifs des communes, intercommunalités, départements, régions, des représentants du tourisme, de la mobilité, du développement durable, de la transition énergétique, des cyclistes et usagers français, cette déclaration forte de ses 200 signatures l'affirme : **le vote des territoires va au vélo**. En amont d'un scrutin national et juste après un désengagement inédit de l'Etat, les DRC interpellent les candidats aux élections présidentielles françaises : **vous Président-e, serez-vous solidaire des territoires et de leur ambition pour la construction de la France à Vélo 2030 ? Vous engagez-vous à travailler à leurs côtés en signant ladite Déclaration ?**

En France, le schéma national des véloroutes et voies vertes concerne toutes les régions, 96 départements, plus de 1000 intercommunalités et 5523 communes. Composé de 13 000 km aujourd'hui, les territoires sont mobilisés pour le compléter de 8 000 km supplémentaires d'ici 2030. **La politique nationale vélo, ce sont les territoires qui la façonnent**. Ils créent les conditions d'une mobilité décarbonée, respirable, accessible à nos jeunes et inclusive des plus précaires, ils œuvrent à faire rayonner la France et à la hisser au

premier rang des destinations mondiales du tourisme à vélo, **ils veulent que la France devienne une nation cyclable sérieuse**. Les territoires investissent dans cette politique publique rentable et transversale qu'est le vélo au bénéfice du cadre de vie, de la santé et du vivre ensemble car ils savent qu'il est le choix du bon sens et le sens de l'avenir.

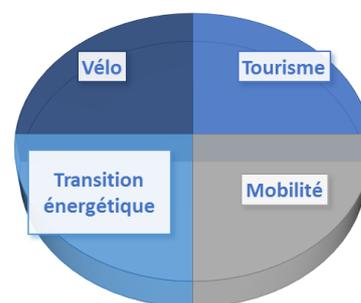
Cette vision partagée de la France à vélo, les territoires et les acteurs nationaux la mettent en œuvre et l'appellent de leurs vœux au travers des aménagements et de la Déclaration qu'ils ont signée. **Aujourd'hui, seul un niveau de collectivité territoriale manque à la liste des territoires et organismes signataires résolument engagés : celui de l'Etat**. Les DRC invitent les candidats aux présidentielles à y remédier en signant la Déclaration « Les Territoires à vélo » et faire que l'Etat devienne artisan de la France à vélo en 2030, aux côtés des territoires.



Chrystelle BEURRIER, Présidente des DRC
Vice-présidente du conseil départemental de Haute-Savoie

200 signataires

91 territoires de 4 univers :
43 présidents de collectivités locales
18 parlementaires



17 réseaux nationaux



Ils ont signé la Déclaration « Les territoires à vélo » et partagent la vision de la France à vélo en 2030 avec les DRC



Laurence Muller-Bronn, Présidente de l'Alsace à vélo

Nous sommes convaincus que nous devons diminuer la circulation automobile. Pour y parvenir la [solution vélo mérite d'apparaître comme une grande cause nationale](#). Le vélo présente de nombreux bénéfices pour la santé publique de notre société. Il est sûrement le mode de déplacement le plus climato-compatible. Les itinéraires cyclables, supports de tourisme durable, sont créateurs d'activité économique, d'emplois non délocalisables. Alsace à vélo souscrit pleinement à cette Déclaration.



Dominique Bussereau, Président de l'Assemblée des Départements de France

Face aux défis de la mobilité, [les Départements sont plus que jamais engagés en faveur du vélo et développent des conditions favorables pour encourager sa pratique](#). En effet, au regard de ses compétences et de son échelle d'intervention, le Département est un maillon précieux de la construction et de la mise en œuvre d'une politique cyclable dynamique et durable.



François Baroin, Président de l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité

[Le vélo constitue désormais un élément déterminant des politiques de mobilité, de loisirs et de tourisme](#). L'usage du vélo s'est particulièrement développé ces dernières années et devrait l'être encore davantage à l'avenir. En cosignant la Déclaration « Les Territoires à vélo », l'AMF entend avec ses partenaires encourager ce mouvement.



Vanik Berberian, Président des Maires ruraux de France

Ce document donne une force à la dimension essentielle d'aménagement du territoire. La France possède un maillage communal qui est une chance pour [accroître l'offre de réseaux grâce à cette capillarité inédite de routes et chemins](#). C'est la marque de la volonté des élus ruraux d'œuvrer au développement du pays notamment dans sa dimension de valorisation touristique.



Nicolas Poulouin, Président de l'AF3V

L'AF3V est consciente du rôle majeur des territoires et des maîtres d'ouvrage dans le développement du réseau national des véloroutes et voies vertes. Par sa connaissance et son expertise du terrain et des attentes des usagers, l'AF3V souhaite accompagner les territoires et s'associe à cette Déclaration qui porte des [volontés communes pour une France réellement cyclable et durable en 2030](#).



Marie-Reine Fischer, Présidente de Destination Régions

La France est en deuxième position des destinations mondiales du tourisme à vélo. Le développement de [cette itinérance suit une évolution profonde des pratiques touristiques](#) vers plus de bien-être, d'expériences douces et d'attention portée à l'environnement exceptionnel de nos territoires.



Martine Cano, Présidente de la FFCT

Nous sommes convaincus de l'importance de créer un réseau cyclable homogène sur tout le territoire, de soigner la continuité des itinéraires et d'offrir des liaisons inter-régionales. Nous souscrivons pleinement à cette Déclaration qui permet d'impliquer tous les acteurs de nos territoires, car [il est essentiel de rassembler nos forces pour atteindre un but commun : faire de la France une destination cyclable de référence](#).



Olivier Schneider, Président de la FUB

En 2017, force est de constater que le vélo est toujours le parent pauvre des politiques publiques, et ce malgré les innombrables retombées qu'il offre, confirmées par des études sérieuses : [santé publique, redynamisation des villes moyennes, réduction des émissions des GES, réduction du bruit](#). Ensemble faisons en sorte que vélo soit utilisé comme la France le mérite !



Bruno Gazeau, Président de la FNAUT

Depuis 1978, la FNAUT agit pour une mobilité durable au service de tous. La **priorité doit être donnée sur l'ensemble du territoire aux modes de déplacement respectueux de l'environnement** : marche, vélo et transport collectif terrestre. Nous sommes donc pleinement en phase avec la Déclaration "Les territoires à vélo".



Cécile Ostria, Directrice générale de la Fondation Nicolas Hulot

Le vélo est une **solution de mobilité économique, accessible au plus grand nombre, aux atouts santé et environnement incontestables**. Donner une juste place au vélo, c'est améliorer les réseaux cyclables et leur sécurité, mais aussi éduquer, pour un changement des pratiques et des représentations.



Louis Nègre, Président du GART

Le développement de **la mobilité à vélo constitue l'un des enjeux majeurs de l'atteinte d'une mobilité durable** que le GART appelle de ses vœux depuis de nombreuses années. Nous considérons que les actions ambitieuses en faveur du vélo menées par nos adhérents doivent être accompagnées par des initiatives plus larges destinées à **mieux relier les territoires cyclables entre eux, de sorte à renforcer l'attractivité de ce mode de déplacement**. C'est pourquoi le GART a souhaité s'associer à l'initiative lancée par les DRC en signant la Déclaration « Les territoires à vélo ».



Jean Burtin, Président d'Offices de Tourisme de France

Notre réseau accueille chaque année des milliers de touristes à vélo (308 Offices de Tourisme sont labellisés Accueil Vélo), notre réseau a pris **conscience des enjeux liés au développement du vélo dans sa globalité**, en itinérance ou en mobilité sur nos territoires ; c'est la raison pour laquelle Offices de Tourisme de France® a signé la Déclaration « Les Territoires à vélo ».



Philipp Richert, Président de Régions de France

La réforme territoriale a renforcé les compétences des Régions en matière de planification de l'intermodalité. **Les Régions se retrouvent ainsi pleinement engagées en faveur du vélo au regard de leurs compétences** en matière d'aménagement du territoire, de développement économique et tourisme, de transports et mobilité.



Pierre Perbos, Président du Réseau Action Climat

La mise en œuvre de la loi de transition énergétique pour lutter contre les changements climatiques suppose **un report modal important des véhicules motorisés individuels vers des mobilités moins polluantes** et moins consommatrices d'énergie comme les mobilités actives. Rendre possible et souhaitable le recours au vélo pour exploiter son potentiel, grâce à des aménagements adaptés dans tous les territoires, est une nécessité.



Stéphane Villain, Président de Tourisme & Territoires

La pratique du vélo est **une attente forte de nos concitoyens en écho aux évolutions sociétales majeures** : problématiques environnementales, aspiration à prendre soin de soi ... Parallèlement le vélo est une réponse tant au défi des déplacements pendulaires, qu'au développement des loisirs et du tourisme pour tous les territoires.

En savoir plus :

La liste des 200 signataires, la Déclaration détaillée et les 13 domaines d'action sont consultables sur www.departements-regions-cyclables.org

Chaque territoire, à sa mesure, tous dans la même direction, contribue à construire la France à vélo en 2030 au travers des 4 axes de la Déclaration « Les territoires à vélo » :

1

Contribuer activement à l'équilibre des territoires par l'aménagement d'un maillage cyclable les reliant entre eux et d'une planification favorable à la réalisation du réseau national.



Continuité en agglomération



Infrastructures



Urbanisme & planification



Intermodalité

COMMENT AGIR ?

- ❖ Inscrire le vélo dans son SRDEII et un schéma régional cyclable dans les Sraddet
- ❖ Financer la continuité d'un grand itinéraire en entrée, sortie et en traversée d'agglomération
- ❖ Développer de boucles cyclables depuis un itinéraire national structurant
- ❖ Aménager des communes en zone 30 ou en trottoirs pour favoriser les modes doux
- ❖ Offrir du stationnement vélo de qualité aux abords des arrêts de transports collectifs

2

Éduquer pour l'avenir et faire du vélo un outil de mobilité à part entière, une réponse au défi climatique, un outil au service d'une société inclusive et en bonne santé.

COMMENT AGIR ?

- ❖ Anticiper la desserte à pied et à vélo des équipements sportifs et des écoles
- ❖ Prévoir des plans de mobilité pour les salariés, les administrations et établissements scolaires
- ❖ Faciliter et valoriser les actions pédagogiques autour du vélo

Desserte d'équipements publics



Mobilité des publics scolaires



Mobilité durable des salariés



Sports et loisirs



3

Faire de la France la première destination mondiale pour le tourisme à vélo, vecteur de retombées économiques considérables.



Services touristiques



Promotion de l'itinéraire



Evaluation

COMMENT AGIR ?

- ❖ Inscrire le tourisme à vélo comme filière d'excellence dans son SRDEII
- ❖ Participer au comité d'itinéraire
- ❖ Déployer Accueil Vélo pour les touristes
- ❖ Promouvoir l'itinéraire, le territoire pour les touristes à vélo

4

Fédérer les acteurs nationaux pour porter la France au rang des grandes nations cyclables et participer à une ambition européenne pour le vélo.

COMMENT AGIR ?

- ❖ Coopérer entre les différents acteurs du territoire
- ❖ Coordonner la politique vélo sur son territoire
- ❖ Œuvrer dans une dynamique régionale, interrégionale, nationale, européenne

Animation politique & territoriale



Environnement



Contact médias

MONET+ASSOCIÉS
CONSEIL EN RELATIONS PUBLIQUES

Contact pour les DRC

DÉPARTEMENTS & RÉGIONS
CYCLABLES

Laëtitia Tatard - lt@monet-rp.com
Tél. : 02 53 35 50 20
www.monet-rp.com

Dorothee Franke
dorothee.franke@departements-regions-cyclables.org
Tél. : 09 72 56 85 07
www.departements-regions-cyclables.org